

***4ème Conférence FEMIP : Micro
finance en Méditerranée Quel impact ?
Tunis 5 mai 2008***

***Vers une adaptation du cadre juridique et
réglementaire***

***Le cadre juridique
De la micro finance
en TUNISIE***

TAKTAK SOUHIR

***Directrice Chargée du Financement Sectoriel
au ministère des finances – TUNISIE-***

Introduction

Type de réglementation dépend de:

- *Le niveau de développement du secteur financier d'un pays*
- *et les priorités affichées en matière de politique économique*

Introduction

les IMF qui offrent à la fois:

*** un service de bancarisation pour les populations non couvertes par le système bancaire classique et**

*** un accès au micro crédit.**

se constituent sous forme mutualiste ou/et coopératives ou sous forme de sociétés de capitaux issues des initiatives privés.

Introduction

La Tunisie est un pays suffisamment bancarisé :

une agence bancaire pour 10800 personnes.

+

1000 bureaux de poste ==> des services d'épargne et de transfert de fonds

la micro finance en Tunisie est limitée actuellement par la réglementation au seul micro crédit

Pourquoi une réglementation ?

- * Vu la spécificité du micro crédit => orientée vers des classes populaires défavorisés, **non bancables***
- * Pour **délimiter le champ d'action des associations** dans l'activité du crédit*
- * Pour veiller à la **transparence et la bonne gouvernance** des associations accordant le micro crédit*
- * **placer les associations autorisées** par le ministre des Finances à accorder les micro crédits **en dehors des contraintes des établissements bancaires***

La réglementation fixe

- * L'objet du micro crédit**
- * Les personnes éligibles au micro crédit**
- * Les conditions d'octroi du crédit**
- * Qui accorde les micro crédits**
- * Les normes de gestion imposées aux associations**

Le micro crédit a un double objectif

■ Le micro crédit en Tunisie s'insère dans le cadre d'une **politique socio- économique** de lutte contre la pauvreté



■ il a un double objectif : **social et financier**

Le micro crédit a un double objectif

Social:

- S'adresse à une population **économiquement faible** qui pourra grâce à **des charges financières modérées** émerger de la pauvreté.
- Les activités exercées par la population cible ne peuvent pas généralement **dégager des produits suffisants** pour supporter des taux d'intérêts élevés

Financier:

L'association doit malgré son but non lucratif et l'appui des bénévoles arriver à **couvrir ses charges.**

Le micro crédit a un double objectif

Pour atteindre **ce double objectif** :

mesures fiscales et financières au profit des associations autorisées à accorder le micro crédit.

Sur **le plan fiscal**

- Les associations ne sont pas assujetties à l'impôt sur les bénéfices.
- Exonérées de la TVA pour les intérêts liés au crédit.
- Exonérées des droits d'enregistrement.

Le micro crédit a un double objectif

Sur le plan **financier**:

- Les ressources sont accordés dans le cadre d'un programme préétabli avec la banque Tunisienne de solidarité **à un taux nul.**
- L'association bénéficie en outre **de primes** :
 - ✓ D'une prime d'installation **15.000 D**
 - ✓ Prime d'exploitation annuelle **20D par dossier avec un plafond de 15.000 D.**
- La prise en charge par **le Fonds National de l'Emploi** d'une partie des salaires des cadres recrutés par l'association (**50% des salaires pendant 3 ans et 25% durant deux années supplémentaires**)

Le micro crédit a un double objectif

Sur le plan financier (suite):

- **prise en charge des charges sociales des cadres recrutés par l'association pendant une durée de 7 ans.**
- **gratuité des actions de formation et d'assistance technique.**
- **Partage du risque avec les associations: Éligibilité des micro crédits au Fonds National de Garantie**

La BTS Organe de financement et de Supervision des associations du micro crédit

dispositif réglementaire

+ un cadre procédural autour de la banque Tunisienne de Solidarité

=> BTS un rôle de financement et de supervision elle veille à la bonne application de la réglementation du système de micro crédit.

La BTS Organe de financement et de Supervision des associations du micro crédit

Financement : La BTS est:

* une banque de micro finance + une banque de refinancement des associations de micro crédit à des conditions très préférentielles ==> Les ressources de la BTS utilisées pour le financement des associations proviennent essentiellement de l'élan de solidarité. Elle gère actuellement **un fonds revolving de près de 130 millions de dinars**

La BTS Organe de financement et de Supervision des associations du micro crédit

Supervision

- * la BTS contrôle l'activité des associations sur pièces **et** sur place ==> parfois des missions conjointes avec les services du ministère des Finances
- * La BTS a mis à la disposition des associations **des coordinateurs régionaux** en préparation de la mise en place **des centrales de risque et d'informations régionales** au service des associations leur permettant de bien étudier les engagements des bénéficiaires à fin d'éviter les risques de leur endettement

La BTS Organe de financement et de Supervision des associations du micro crédit

Partenaire des associations:

- * offre aux associations un appui technique (logiciel informatique pour la gestion des dossiers de crédit et la comptabilité) amélioré en fonction des suggestions des associations ;**
- * participe à l'encadrement et la formation des agents de crédits des associations en partenariat avec le centre l'Information, de Formation, d'Etudes et de la Documentation des Associations créé en 1999.**

Deuxième approche

A côté du système du micro crédit encadré et financé par les pouvoirs publics, l'activité du micro crédit est exercée en Tunisie depuis 1995 par l'association **Enda interarabe**

une approche qui obéit aux pratiques et standards internationaux **reconnus par les investisseurs**

- **Enda fait partie de plusieurs réseaux de micro finance**
- **finance ses activités par le recours, à côté des subventions des bailleurs de fonds étrangers, à **des prêts commerciaux** octroyés par des banques locales ou des institutions financières internationales**

Deuxième approche

La diversité des approches => un richesse pour le secteur

Une complémentarité pour faire face à la diversité des besoins

les insuffisances d'une approche pourraient constituer des réussites dans d'autres approches

Conclusion

*** la recherche de rentabilité des IMF** par l'octroi des micro crédits sans tenir compte de **la rentabilité intrinsèque de l'activité exercée** par les micro entrepreneurs pourrait nous détourner des priorités de développement économique? N'est –il pas risqué **de sur endetter ces micro entrepreneurs?**

*** L' utilisation intelligente** des subventions des bailleurs de fonds étrangers et la participation des pouvoirs publics par la mobilisation des fonds tel que des fonds de solidarité, pourraient aider les IMF à accorder les micro crédits à des taux acceptables et parvenir à réaliser **à coté des performances financières,** des **performances sociales** et donc mieux servir les populations cibles.

***merci de votre
attention***